

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2553(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la situation de l'UNRWA		
Sujet		
6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD		
6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence		
Zone géographique		
Palestine		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
06/02/2018	Débat en plénière		
08/02/2018	Résultat du vote au parlement		
08/02/2018	Décision du Parlement	T8-0042/2018	Résumé
08/02/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2553(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0085/2018	08/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0086/2018	08/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0088/2018	08/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0089/2018	08/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0090/2018	08/02/2018	EP	

Proposition de résolution		B8-0093/2018	08/02/2018	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0042/2018	08/02/2018	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		RC-B8-0085/2018	08/02/2018		

Résolution sur la situation de l'UNRWA

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation de l'UNRWA, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les quelque 5 millions de réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

La résolution avait été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ADLE, GUE/NGL et Verts/ALE.

Le Parlement s'est dit fermement engagé à soutenir l'UNRWA dans la fourniture de services vitaux aux réfugiés de Palestine dans la bande de Gaza, la Cisjordanie, la Jordanie, le Liban et la Syrie et a exprimé sa préoccupation face à la crise financière de l'UNRWA.

L'UE et ses États membres, pris ensemble, sont le plus important donateur de l'UNRWA, avec 441 millions d'euros en 2017. Les États-Unis, le principal pays donateur à titre individuel, ont annoncé leur intention de contribuer à hauteur de 60 millions de dollars, mais de retenir 65 millions de dollars sur le financement initialement prévu de 125 millions de dollars à l'intention de l'UNRWA.

Le Parlement s'est félicité des décisions prises par l'UE et plusieurs de ses États membres d'accélérer le financement de l'UNRWA et a exhorté les États-Unis à reconsidérer leur décision et à honorer le paiement de la totalité de leur contribution prévue à l'Agence. Tout en se félicitant des contributions des États membres de la Ligue arabe à l'UNRWA, la résolution les a invités à accroître leur engagement afin de combler le déficit de financement.

Les députés ont fait observer que toute réduction inattendue des décaissements prévus des donateurs à l'UNRWA pouvait avoir des conséquences néfastes sur l'accès à l'aide alimentaire d'urgence pour 1,7 million de réfugiés palestiniens et à des soins de santé primaires pour 3 millions, ainsi que sur l'accès à l'éducation pour plus de 500.000 enfants palestiniens, dont 50.000 enfants en Syrie, et sur la stabilité dans la région.

En outre, les députés ont encouragé l'UE et les États membres à mobiliser des fonds supplémentaires pour l'UNRWA afin de répondre à ses besoins financiers à court terme. Toutefois, ils ont noté que toute solution à long terme aux pénuries financières récurrentes de l'Agence passerait nécessairement par un système de financement durable dans un cadre multilatéral mondial, et que l'UE devrait jouer un rôle moteur dans la mise en place d'un tel mécanisme.

Enfin, le Parlement a réaffirmé que l'objectif principal de l'UE était de parvenir à une solution du conflit israélo-palestinien fondée sur la coexistence de deux États sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux États.